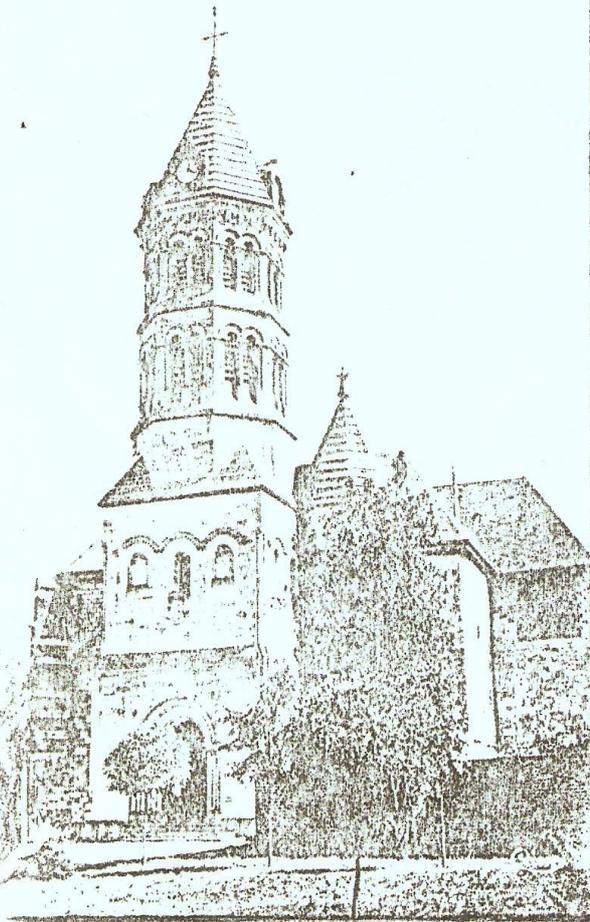


NOTRE



VILLAGE

*Templiers de la route com
page verte.*



BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

N° 25 JANVIER 1979

Meilleurs vœux à tous les lecteurs de "Notre Village" en ce début de 1979.

Bonheur et santé dans tous les foyers de la Commune.

Vitalité et réussite pour les Sociétés locales leur permettant de faire de leur village un lieu de rencontre accueillant et où il fait bon vivre.

Pour le traditionnel compte-rendu du semestre écoulé aucun événement marquant, ... mais la vie quotidienne faite de joies et de peines.

Parmi celles-ci la mort de Monsieur Paul BOURBIER ancien Conseiller Municipal et ancien Combattant de 1914-1918, puis de notre doyenne Madame DENISART âgée de 95 ans. Celle aussi de notre Ami René VARLET dont nous n'oublierons pas l'attachement à son village, ses traditions, son patois. Il avait continué avec ses amis Marcel et Marceau LEVERT des métiers bien dans la tradition locale : tondeurs de moutons, faucardeurs de l'Omignon, saisonniers de sucrerie. Et qui de nous pourra oublier sa bonne humeur, sa gouaille et en particulier ses interprétations de "Barnum" ou de "Ch'l'andouille" lors de nos manifestations locales.

Plus récemment encore le Club de l'Omignon a perdu son Président : Monsieur Paul RIGAUX qui en avait été l'animateur dès sa création et qui d'une vieille famille de MONCHY était le Père de Marc, Conseiller municipal.

La rentrée scolaire de Septembre s'est effectuée avec des changements importants dans le Corps enseignant de notre Syndicat interscolaire.

Monsieur HAPPE devenant Directeur d'école intérimaire à la place de Madame MAZIER et instituteur des C.M.1 - C.M.2., Monsieur DEGHES reprenant à Devise la classe de C.E.2.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE.

- Compte administratif 1977
- Budget supplémentaire 1978
- Plantation et élagage de peupliers
- Devis de travaux dans un logement d'instituteur
- Décharge de Douvieux : déblaiement et nouveau règlement (voir dans la rubrique la vie du village)
- Questions diverses.

11 NOVEMBRE.

Après la cérémonie du 60ème anniversaire de l'Armistice au Monument aux Morts, repas des Anciens au Foyer rural avec célébration des noces d'Or de Monsieur et Madame Paul RIGAUX et de Monsieur et Madame Charles LAMPIETTI.

Rappelons que le 17 Septembre, le Conseil municipal avait également participé à une petite fête, chez l'un de leurs enfants, à l'occasion des 50 ans de mariage de Monsieur et Madame Ambroise LEMAITRE.

27 NOVEMBRE.

Réunion du Syndicat d'eau : MONCHY-TERTRY.

Travaux envisagés avec le Génie rural en 1979.

1) Réparation des dégradations et recrépissement du château d'eau avec subvention exceptionnelle de 25% par le Conseil général et prêt à 15 ans par le Crédit Agricole.

2) Renforcement de la canalisation depuis le carrefour de Méreaucourt jusqu'à la fin du lotissement de la Terrière conduit prévu en 100 de diamètre avec borne à incendie, subvention prévue de 40%.

3) En rapport avec ces travaux, augmentation prévue des tarifs de l'eau inchangés depuis 10 ANS.

Pour 1979 et pour MONCHY, les tarifs abonnements semestriels seront de 10 Frs, 20 Frs ou 30 Frs suivant l'importance des compteurs, les tarifs de ventes d'eau passeront à 1 Frs le M3.

TERTRY qui doit encore amortir ses installations plus récentes étant encore à un tarif supérieur, en attendant ultérieurement une uniformisation des prix.

Ces prix nouveaux étant encore bien souvent au dessous de ceux pratiqués dans les Communes environnantes.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE.

1) Devis complémentaire aux travaux réalisés par le P.A.C.T. à la maison de Méreaucourt recédée à J. Ph. VASSEUR, accord du Conseil municipal pour la prise en charge par la Commune.

2) Présentation au Conseil municipal après acceptation définitive en Novembre du cahier des charges prévu par les Services de l'Equipement pour les deux lotissements prévus.

Ceci avec des clauses imposées parfois surprenantes, telles que l'interdiction des enduits blancs sur les murs...

Le permis de lotis devant être enfin accordé au début de 1979.

3) Foyer rural : nouveaux tarifs
 utilisation par les Sociétés
 utilisation pour les activités sportives de l'Ecole.

- 4) Calendrier des fêtes 1979 (voir rubrique "La Vie du Village").
- 5) Questions diverses : salage des rues, éclairage public, etc...
- 6) Travaux à prévoir pour remise en état du sol du tennis.
- 7) Demande faite à chaque conseiller de réfléchir à l'utilisation future des terrains vagues depuis la rivière (au transformateur) jusqu'à la propriété de Monsieur LABALETTE, y compris derrière les propriétés de Madame GALLOIS, de Monsieur TAHON et du Café des Sports

Nos lecteurs pourront nous apporter également leurs éventuelles idées sur ce sujet : plantations, terrains de sports, etc...

17 DECEMBRE ARBRE DE NOEL.

Cette année, un prestidigitateur-illusionniste : Dominique QUARTZ assurait la partie spectacle. Il a distrait et conquis, petits et grands, par des numéros de magie très appréciés.

Le Père Noël a ensuite comblé de cadeaux plus de 200 enfants.

La soirée se terminant par la tombola organisée, cette année, au profit de l'Association familiale (Ruche enfantine).

LA VIE DU VILLAGE

LA POPULATION

- Etat-Civil

Naissances :	DE KERF Myriam	II Août
	STEMPNIAK Alexandra	9 Sept.
	KAMPFER William	7 Octobre
	SAMSON Franck	II Nov.
Mariages :	CHASSAGNOUX Jean-Louis et CAPRON Dorys	9 Sept.
	VANDEROSIEREN Patrice et CHASSAGNOUX Evelyne	23 Sept.
	LENGLET Mario et GRESSIER Véronique.....	4 Nov.
Décès :	BOURBIER Paul	II Août
	RUMIGNY Armand	28 Août
	DENISART Gabrielle (Doyenne de Monchy)	30 Sept.
	VARLET René	7 Nov.
	RIGAUX Paul	28 Nov.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS.

Monsieur MANTAU (employé chez Monsieur FOURNIER) et Madame
 Monsieur VASSEUR (employé CNSR) et Madame
 Mademoiselle DESPRES, Soeur de Madame VASSEUR
 Monsieur CHATELAIN et Madame FRANQUELIN (Douvioux)
 Monsieur CHASSAGNOUX Jean-Louis (époux CAPRON)
 Monsieur GULRICH (employé Bonduelle) et Madame
 Monsieur HAPPE Joël (instituteur) et Madame HAPPE (Professeur)
 Monsieur STEMPNIAK (artisan maçon) et Madame
 Monsieur J.J. HAVRET et Madame (Flez)

QUETES AUX MARIAGES.

CHASSAGNOUX-CAPRON : 260.60 Frs - Caisse des écoles
VANDEROSIEREN-CHASSAGNOUX : 301.15 Frs - Anciens Combattants
M.A.C. Judo
LENGLET-GRESSIER : 157.15 Frs - Bureau Aide Sociale des
personnes âgées.
A MOISLAINS : GRESSIER Gérard avec LENGLET Marie-José.

NOUVEAU REGLEMENT DE LA DECHARGE, Route de Douvieux.

Nous, Maire de Monchy-Lagache

Vu la nécessité de permettre aux habitants de Monchy-Lagache de se débarrasser de certains matériaux, bidons, vieux ustensiles, gravats, etc... qui ne sont pas ramassés par le Service des ordures ménagères.

Vu l'indiscipline notoire de la part de certains usagers de la décharge

Vu les observations du Conseil Municipal et sur sa demande.

A R R E T O N S.

Article 1° : Le dépôt d'ordures non ménagères à la décharge publique de la route de Douvieux, qui va être nettoyés, est autorisé.

Article 2 : La décharge est réservée exclusivement aux habitants de Monchy-Lagache et ses hameaux.

Article 3 : La décharge ne sera ouverte que le samedi de 9 heures 30 à 12 heures.

Article 4 : Le dépôt d'ordures ménagères y est strictement interdit.

Article 5 : Les dépôts d'ordures devront être faits avec discipline sur ceux existants et le plus loin possible de l'entrée de la décharge

Article 6 : Le garde champêtre est chargé de faire respecter les clauses de l'arrêté et de verbaliser à l'encontre des contrevenants qui seront pénalisés par le Juge.

Article 7 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie et à l'entrée de la décharge.

Fait à Monchy-Lagache, le 30 Octobre 1978.

CALENDRIER DES FETES 1979.

- . 24 Mars : Bal des A.C.P.G.
- . 14 Avril : Bal du Football
- . 23-24-25 Juin : Fête de Monchy
- . Samedi 14 Juillet : bal le soir
- . 24 Novembre : bal du football
- . Dimanche 23 Décembre : Arbre de Noël.

NOS SOCIÉTÉS LOCALES

MONCHY A.C. FOOTBALL

Après les fêtes de fin d'année qui correspondent en principe avec la fin des matchs retour, nous pouvons dresser un premier bilan de toutes les équipes.

L'équipe fanion qui évolue en 3ème santerre dirigée par Christian DUBREUCQ, notre entraîneur, n'a pas connu de trêves pendant les fêtes malgré quelques faux pas en championnat, elle garde le contact avec la tête et tout espoir reste permis pour l'accession à la division supérieure. Elle a obtenu de très bons résultats en coupe de Picardie, puis en coupe de la Somme, notamment avec l'élimination du CAP de Péronne. Éliminée par HAM évoluant en promotion Honneur, elle peut aborder la Coupe Martinet la tête haute.

L'équipe B emmenée par Jean CIESIESKI, après des débuts difficiles commencent à trouver la bonne carburation et se trouve actuellement en milieu de tableau.

L'équipe C, créée cette année et conduite par Philippe LEVERT se maintient également en milieu de classement dans son groupe malgré quelques difficultés rencontrées ces derniers temps à former l'équipe effectifs réduits par la grippe notamment.

En ce qui concerne les jeunes, après ce repos prolongé, ils vont pouvoir aborder la seconde partie de leur championnat frais et dispos.

L'équipe cadets dirigée par Madame HERCHIN se trouve en 5ème position dans son groupe et a obtenu de bons résultats en Coupe.

L'équipe Minimes encadrée par Messieurs COLETTE et PETIT ne se décourage pas au contact d'équipes plus fortes et ne peut qu'améliorer ses résultats au fil des dimanches.

Quelques soient les résultats obtenus par les différentes équipes, nous voyons sur le terrain des jeunes qui évoluent pour le plaisir de jouer, dans l'amitié : c'est le but recherché nous retrouvons cette entente également parmi les dirigeants.

Avec la création d'une nouvelle équipe cette année, le club a de gros besoins financiers : après le bal de la Ste Catherine, une nouvelle soirée dansante est prévue pour le 14 Avril, la veille de Pâques, ainsi qu'un tournoi en fin de calendrier.

Le Comité présente à tous, dirigeants, joueurs et supporters ainsi qu'à leur famille ses meilleurs voeux pour la nouvelle année en souhaitant que notre grande famille se renforce d'éléments nouveaux tant dirigeants que joueurs pour la prochaine saison.

MONCHY A.C. TENNIS.

Le Club dont l'activité est assez restreinte avait tenu son Assemblée générale le 29 Avril.

Les problèmes évoqués avaient été l'adhésion éventuelle future à la Fédération française de tennis pour permettre à certains jeunes d'avoir licence, assurances et de pouvoir participer à des tournois

régionaux. La condition mise étant que cette affiliation ne soit pas obligatoire pour tous les inscrits.

Le principal problème étant par ailleurs la réfection des parties affaissées du court. Une étude est en cours avec les Services départementaux de la Jeunesse et des Sports et la Municipalité après un devis des Etablissements Becker-Matéco.

Un tournoi de tennis a eu lieu en Juillet-Août :

Jérôme GRU a remporté la finale Messieurs contre Didier DUPARCO.
Florence DUPARCO a remporté la finale Dames contre Melle A.M. VAUTIER
Bertrand DUPARCO a remporté la finale jeunes contre J.B. GRU.

ANCIENS COMBATTANTS.

C'est avec ferveur que nous avons célébré le soixantième anniversaire du II Novembre 1918; jour de souvenir pour tous nos Morts; bien rares sont aujourd'hui les survivants de 14/18, les plus jeunes ont 60 ans + 20 ans = 80 ans et nous souhaitons leur conserver une heureuse vieillesse après les épreuves si pénibles qu'ils ont connues, et nous continuerons de les honorer tant que nous-mêmes en serons capables.

Nous aurions été heureux le II Novembre de renouveler les trois acacias qui entourent le Monument aux Morts. Malheureusement, ils ont aussi fait leur temps et nous envisageons en accord avec la Municipalité leur remplacement pour le II.II.79 par une variété ayant plus de pérennité si possible et pouvant s'acclimater à l'ambiance environnante.

Notre prochaine Assemblée générale est prévue pour le Jeudi 25 Janvier 1979 à 20 heures 30 à la Mairie : élection du Bureau, cotisation et divers dans lequel nous incluons l'organisation d'un voyage en commun avant l'été prochain avec l'agrément de tous pour le but et la date de ce voyage.

Jeunes et tous, venez nombreux et prenez date pour notre bal annuel au Foyer rural avec l'Orchestre Crépuscule le Samedi 24 Mars 1979 à l'occasion de la Mi-Carême à 22 heures.

Nous comptons procéder, à nouveau, à un ramassage de verres et bouteilles usagés le samedi 30 Mars 1979; mettez les de côté pour cette date, nous passerons à votre porte et vous en remercions. Au premier ramassage c'est près de quinze mille kilos que nous avons collectés. Merci à tous.

En ce début d'année nouvelle, tous les Anciens Combattants, tous les Anciens Prisonniers de guerre, tous les Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc réunis, formons nos vœux de santé et de bonheur pour toutes vos familles et que la paix s'étende sur toute la terre.

FANFARE STE CECILE.

L'absence de la Musique aux différentes manifestations locales s'est fait beaucoup remarquer et nombreux sont ceux qui regrettent cette situation.

Un professeur de l'école de musique de Péronne s'offre à donner des leçons de solfège et instruments afin de renforcer par la suite la fanfare Ste Cécile.

Quelques jeunes se sont fait inscrire. Ceux qui seraient intéressés par cette offre sont priés de se faire connaître le plus tôt possible à Monsieur DAILLIEZ.

JUDO-CLUB.

Notre judo club a repris ses activités pour une nouvelle saison qui s'annonce prometteuse.

Le 2 Décembre, lors de notre dîner-spectacle, nous vous avons présenté les évolutions de nos jeunes judokas. Le spectacle a été suivi de la remise de ceintures jaunes pour beaucoup de nos adeptes.

Le fruit de cette soirée nous permettra d'agrandir la surface du tatamis de judo afin que nous puissions prendre de nouvelles inscriptions pour la prochaine saison.

Nous remercions tous les Commerçants ainsi que toutes les personnes qui nous ont beaucoup aidé pour la réalisation de notre tombola, et par leur présence.

CLUB DES JEUNES.

En commençant cette nouvelle année, faisons un rapide bilan des activités de l'année écoulée.

Rappelons la fin précoce du ciné-club mort dans l'indifférence pour n'avoir pu concurrencer le petit écran.

Rappelons aussi le rallye cycliste qui, fin Octobre, a lancé sur les routes des environs une quarantaine de mordus pleins d'enthousiasme et d'énergie.

On ne peut que regretter que ces activités n'intéressent qu'une petite partie de notre population. Faut-il en déduire que beaucoup d'entre nous ont perdu l'envie de s'amuser sagement ?

L'une des premières activités de cette nouvelle année sera l'exposition de photos sur notre village depuis 1900.

Organisée par le club photo, elle aura lieu le dimanche 28 Janvier au foyer rural de 10 heures à 18 heures.

La bonne volonté manifestée par tous ceux qui nous ont prêté avec générosité leurs documents prouve l'intérêt porté à cette exposition. Nous vous attendons donc très nombreux.

A bientôt.

FOYER RURAL.

Les diverses activités au foyer rural continuent suivant les programmes prévus avec de nombreux participants et surtout avec des monitrices compétentes et bénévoles auxquelles nous devons une grande gratitude.

Tous les mercredis pour les jeunes alternance des cours de couture (Madame LEGROS), de bricolage (Madame CARETTE et Madame FAQUEL), de cuisine (Madame FOURNIER et Madame J. PRESTEL). Se renseigner pour s'y inscrire auprès des dames responsables.

Pour les adultes, cours de couture (responsable Madame BOCQUET) les jeudi 18 Janvier, 1er Février, 1er Mars, 22 Mars.

Cours de cuisine (responsable Madame HENNEBIL) les jeudi 25 Janvier et 22 Février.

Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

Rappelons que ce bulletin imprimé sur la machine à policopier de la Commune, est dactylographié gracieusement par Monsieur et Madame Gérard MERLIER que nous remercions vivement.

Pour conclure notre bulletin avec un peu d'histoire locale, nous avons reproduit à l'intention de nos lecteurs un article de Monsieur SOULET de Montécourt, paru dans la revue du Groupe international d'études templières (Section de Picardie) qui est la suite d'un précédent article de notre bulletin n° 18 de Juin 1975. L'ancienne exploitation agricole de la famille PERDRIX-SOULET ayant été un important domaine templier, Monsieur SOULET s'est toujours vivement intéressé à l'ordre des Templiers qui a marqué pendant des siècles l'histoire de l'Occident et de l'Orient et bien sûr aussi notre village. Qu'il soit vivement remercié de nous avoir autorisé cette reproduction.

LA BAILLIE TEMPLIERE DU VERMANDOIS.

La cellule de base de l'implantation rurale des Templiers est la commanderie appelée aussi maison, domus. Les maisons étaient groupées en baillies (ou baylies, baillivias) elles-mêmes réunies en Provinces.

Chaque maison, chaque baillie avait son supérieur, (préceptor, appelé aussi commandeur, parfois recteur). Chaque province était sous l'autorité d'un visiteur.

La Picardie actuelle était partagée en 2 baillies : celle du Ponthie et celle du Vermandois, rattachées à la province de France. D'après l'inventaire de Léonard, 11 maisons sont certaines dans notre baillie :

5 dans la Somme :

- Le Catelet, commune de Cartigny, près de Péronne,
- Montécourt, commune de Monchy-Lagache,
- Fontaine sous Montdidier,
- La Druelle, commune de Louvrechies près d'Ailly-sur-Noye,
- Lihons, commune de Chaulnes.

1 dans l'Aisne :

- Saint-Quentin avec l'Annexe de Rocourt.

5 dans l'Oise :

- Bellicourt, près de Ressons,
- Le bois entre Libermont et Fréniches (voir Bulletins I, II),
- Tricot près de Maignelay,
- Esquennoy, près de Breteuil,
- Le Gallet, près de Crèvecœur.

A ces maisons, Decagny ajoute comme biens templiers transférés en 1317 à la commanderie d'Etrepigny, une maison et seigneurie à Noyon un hôtel avec justice à Péronne et plusieurs seigneuries :

- Passel dans le canton de Noyon, (Mannier la qualifie de maison; Léonard doute que c'en soit une).

- Courtemanche, (Mannier l'identifie au domaine de Courtemanche sur la commune de Voyennes).

- Fléchin, annexe de la commune de Bernes, canton de Roisel.

Ajoutons y :

- Prusle (citée par Mannier; c'est une annexe de la commune de Mons en Chaussée).

L'appellation Vermandois désigne 3 autres structures :

- Un Pays d'origine gallo-franque bien défini par Moreau partie de la cité gallo-romaine de Veromanduens qui couvrait le N.O. de l'Aisne (régions de Vermand et St-Quentin) et l'est de la Somme (régions de Péronne, Nesle et Ham).

- Un Comté : grand fief de la couronne réunie à celle-ci en 1213 par Philippe Auguste. Ce grand comté de Vermandois est défini par Demangeon comme embrassant, outre le Noyonnais, des portions des diocèses d'Amiens, Laon, Soissons et Senlis, du Tardensis, de la Tiérarche et du Valois.

- Un Baillage Royal avec Laon comme chef-lieu; son étendue ne coïncidait d'ailleurs ni avec le pagus, ni avec le comté.

Dans la période comprise entre l'annexion de 1213 et la fin du XIVe, Waquet énumère les 20 prévotés (preposituras) qui les composaient et qui n'ont d'ailleurs jamais existé simultanément.

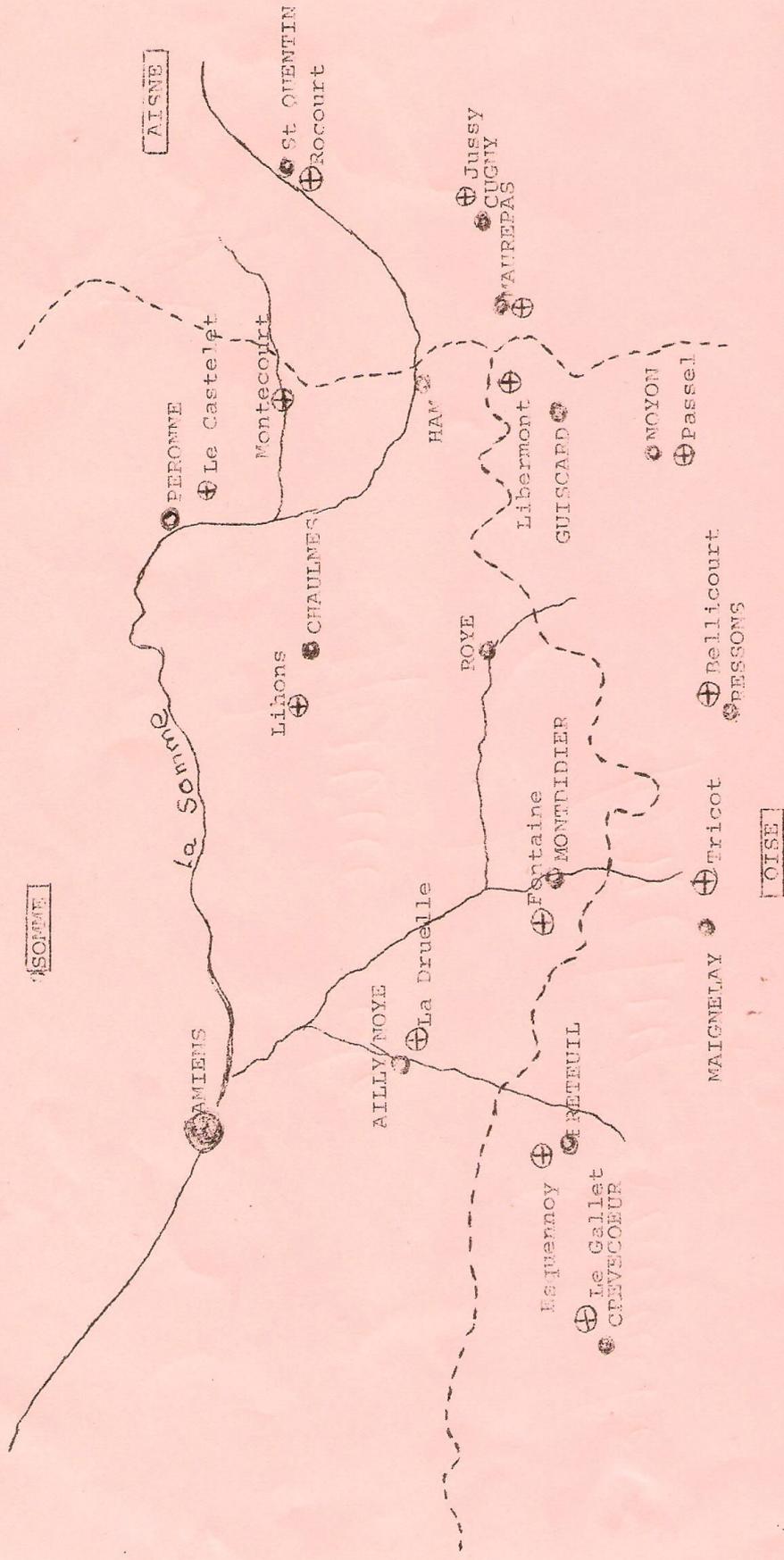
Sous Philippe le Bel, il n'y en avait que 7, qui sont demeurées les plus importantes :

- | | |
|-----------|-----------------|
| - LAON | - Saint-Quentin |
| - Chauny | - Montdidier |
| - Péronne | - Ribemont |
| - Roye | |

Le baillage englobait, en plus du Vermandois proprement dit, le territoire des comtés de Champagne et de Reims, avec les terres des églises de Châlons et de Reims.

Ce vaste territoire allait au Nord jusqu'aux Ardennes, à l'Est jusqu'à la Meuse, frontière du Royaume; au sud de l'Argonne à l'Oise traversée à Thourotte, et jusqu'à Lienvillers; quant à la limite Ouest (qui est sauf pour le Gallet la même que celle séparant les 2 baillies Templières Picardes du Ponthieu et du Vermandois) elle passe à Maignelay, Moreuil, Sailly le sec (près Corbie) Mailly et Miraumont.

C'est aussi la limite entre les évêchés d'Amiens et de Noyon, (qui au VIe siècle a succédé à celui du Vermand).



LEGENDE
 - - - - - Limites de departement
 + Maison du temple